

LEGENDES MEDIEVALES SUR LES NAISSANCES MULTIPLES A PROPOS D'UN PASSAGE CURIEUX DE LA VITA DONATIANI (XII^e s.) ARCHEVEQUE DE REIMS ET PATRON DE BRUGES

HENRI PLATELLE^o

Depuis quelques années on entend parler de temps à autre de cas spectaculaires de naissances multiples, c.à.d. de femmes qui, à la suite d'un traitement contre la stérilité ont mis au monde un grand nombre d'enfants en même temps, jusqu'à neuf, paraît-il, s'il faut en croire le *Livre Guinness des records*¹. La nature laissée à ses seules forces peut aussi parfois produire des résultats étonnants : on se souvient des quintuplées Dionne qui, avant la guerre, émurent le monde entier. D'un côté comme de l'autre, il s'agit assurément d'exceptions ; mais elles frappent l'opinion en raison des graves problèmes qu'elles posent pour la mère, pour les enfants et pour la famille concernée.

Si je rappelle ces quelques données, c'est parcequ'on trouve dans une source hagiographique, la *Vita Donatiani*, la vie de saint Donatien, le patron de Bruges, un curieux passage où intervient ce phénomène des naissances multiples. Le contexte est ici tout à fait légendaire ; mais il permet précisément d'éclairer toutes ces représentations, parfois très anciennes, qui sont à l'orgine de telles fables.

^o Professeur à l'Institut Catholique ; 12, rue de la Bassée, 59000 Lille (France)

1. GUINNESS, NORRIS et ROSS MAC WHIRTER, *Le livre des records*, nouvelle édition, 1977, Denoël, pp. 24-26. Sur le plan régional nous pouvons citer le cas des sextuplés (cinq garçons et une fille) nés le 17 août 1983 à Blankenberge de Edwin Vanhove et Ria Gadeyne. L'opinion s'y est vivement intéressée, précisément pour les raisons que nous disons plus loin dans le texte.

On verra même qu'on débouchait sur un véritable problème juridique, puisqu'on doutait de la légitimité de ces enfants apparus en trop grand nombre en même temps et qu'on leur attribuait volontiers autant de pères différents. Le problème du nom était donc posé.

On possède bien peu de renseignements assurés sur saint Donatien². Il figure en septième place sur la liste épiscopale de Reims, ce qui le fait vivre dans un IV^e s. assez avancé. Comme ces catalogues se présentent ici dans de bonnes conditions, c'est un renseignement qu'on peut admettre. Nous savons aussi qu'au XI^e s. la fête liturgique de ce saint archevêque — c.a.d. en fait l'anniversaire de sa mort — se célébrait le 14 octobre. Ici encore l'information a toutes les chances d'être exacte, car elle dérive certainement d'un vieux calendrier local. Les reliques de saint Donatien se trouvaient en Flandre et probablement à Bruges au milieu du Xe s., puisque Flodoard le signale dans son *Histoire de l'Eglise de Reims* composée à cette date³. Il est même possible, si l'on en croit les traditions flamandes, que le transfert ait eu lieu un siècle plus tôt au temps de l'archevêque Ebbon (816-834, puis 840-841). Philip Grierson a dépensé des trésors d'ingéniosité pour expliquer comment ce dernier aurait pu être amené à faire un tel sacrifice et comment finalement ce corps saint aurait abouti à Bruges ; mais c'est là problème qui ne nous concerne pas ici.

Les reliques de saint Donatien étaient conservées à Bruges dans l'église castrale, adjointe au château du comte dans le Bourg, c.a.d. le quartier fortifié. Ce sanctuaire, d'abord dédié à Notre-Dame, prit ensuite le nom de Saint-Donatien⁴. Ce chapitre Saint-Donatien, étroitement associé aux destinées de la dynastie princière, joua

2. L'essentiel du dossier hagiographique de saint Donatien est publié dans les *Acta sanctorum*, Oct. t. VI, pp. 487-519 (aussi bien dans l'édition de 1794 que dans celle de 1867) ; la préface du Bollandiste S. DYCKIUS est de grande valeur. Le travail a été repris par PH. GRIERSON, «The translation of the relics of S. Donatian to Bruges» dans *Revue Bénédictine*, t. 49, 1937, pp. 170-190 (un peu aventureux) et par F. DOLBEAU, «Un sermon inédit de Rathier pour la fête de saint Donatien» dans *Analecta Bollandiana*, t. 98, 1980, pp. 335-362 (plus large que son titre). Voir aussi L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III, Paris, 1915, p. 81.

3. Cf. *M.G.H., SS.*, t. XIII, p. 417. Voir sur ce texte les articles de PH. GRIERSON et de F. DOLBEAU cités plus haut.

4. Cf. C. CALLEWAERT, «Les origines de la collégiale de Saint-Donatien à Bruges», *Annales de la société d'émulation de Bruges*, t. 56, 1906, pp. 401-405.

désormais un rôle de tout premier plan dans la vie religieuse et politique du comté.

La piété des Brugeois pour leur protecteur céleste les poussa à plusieurs reprises au Xe et XIe s. à vouloir en savoir plus sur ce saint archevêque et ils s'adressèrent naturellement à Reims. Or chaque fois les résultats furent totalement négatifs : même dans la cité métropolitaine on ne savait rien de précis sur ce septième archevêque. C'est ce qu'on découvre dans les correspondances échangées entre le comte Arnoul le Grand et l'archevêque Hugues de Vermandois (dans les années 940-946), puis entre le comte Baudouin V et l'archevêque Gervais de Reims (à placer entre 1055 et 1067). Un peu plus tard, entre 1072 et 1092, deux chanoines, l'un de Bruges, l'autre de Watten, près de Dunkerque, qui s'intéressaient, chacun de leur côté, aux miracles de saint Donatien, doivent confesser qu'ils n'ont rien pu apprendre de certain sur la vie de leur héros⁵. n aboutit ainsi à un procès-verbal de carence fort important pour nous.

En effet, ce qu'on ignorait totalement avant 1092, un inconnu prétend soudain le savoir et propose à la piété des Brugeois une biographie de saint Donatien remplie de détails étranges. Il est rare qu'on puisse aussi nettement convaincre une composition «historique» d'être purement et simplement une œuvre d'imagination. Quant à sa date d'apparition, elle serait à chercher dans l'espace d'un siècle entre 1092 et la fin du XIIe s., puisque cette œuvre figure — en même temps d'ailleurs que les autres pièces du dossier — dans une vaste compilation hagiographique, le *Légendier de Flandre*, rassemblée dans les années précédant 1200. On pourrait même, à la suite de F. Dolbeau, avancer une proposition plus précise⁶. En 1096, le corps de saint Donatien fut transféré dans une châsse nouvelle, ce qui coïncida certainement avec une intensification de la dévotion : ce que l'on sait des translations médiévales ne permet pas d'en douter. Il pourrait se faire que ce soit à cette occasion qu'un clerc bien intentionné ait enfin voulu répondre aux désirs des Brugeois qui ne se satisfaisaient plus d'un saint sans enveloppe historique...

5. Toutes ces pièces sont publiées dans les *Acta Sanctorum* (voir note 2). FR. DOLBEAU établit avec précision les dates et défend l'authenticité de la correspondance entre Arnoul le Grand et Hugues de Vermandois (contre Ph. Grierson), *Op. cit.*, pp. 347-351.

6. *Op. cit.*, p. 351.

Après ce long détour, nous pouvons en venir au texte qui va nous retenir, bien avertis d'avance qu'il s'agit d'une pure légende ; mais les légendes sont dans leur ordre de précieux témoins pour l'historien. Voici comment notre Anonyme raconte la naissance de saint Donatien⁷ :

«*Au temps du prince Aurélien, qui occupe la huitième place après Auguste et la septième avant Dèce, il y avait dans la ville de Rome un certain prince nommé Cornelius, illustre à la fois par ses richesses et par ses aïeux (opibus et genere clarissimus). Il quitta la ville en compagnie de sa femme Licinia, car il fut envoyé en Gaule à la tête d'une grande armée pour y écraser les troubles fomentés par des rebelles. Après maints succès et maints honneurs acquis grâce à ses armes et à sa sagesse, il arriva à Vendières sur la Marne qui était alors une ville très opulente⁸. Après y avoir reçu le diadème, il fut placé comme roi à la tête non seulement de la ville, mais des provinces voisines, qu'il protégea durant toute sa vie par la force de ses armes, qu'il enrichit d'honneurs et de biens, qu'il fortifia de ses conseils. Comme ses exploits ne peuvent être détaillés complètement dans notre discours, nous désirons au moins mettre en lumière une chose avec l'aide de Dieu, à savoir comment il engendra saint Donatien, le glorieux évêque et soldat du roi éternel et quelles merveilles on peut voir dans la naissance de ce glorieux confesseur, dans sa vie et enfin dans sa mort.*

*Un jour donc où le roi s'adonnait à la passion de la chasse, un des siens vint lui dire que Licinia, au milieu de grandes douleurs, avait mis au monde sept enfants et que, dans cette extrémité, elle pouvait à peine échapper à la mort. Cornelius, saisi d'un extraordinaire étonnement, jure qu'il n'a jamais de sa vie entendu parler d'une telle chose ; il s'étonne qu'un seul père ait pu en une fois engendrer tant d'enfants. Bien mieux, il assure, plein de reproches, que chacun de ces enfants a eu un père différent. Mais pourquoi s'étonner ? Rien n'est impossible à Dieu, car, comme le dit le Psalmiste (Ps. 133 v. 6) : «*Tout ce qu'il a voulu, le Seigneur l'a fait au ciel et sur la terre*» ; ou encore le même*

7. *Acta sanctorum*, Oct., T. VI, pp. 498-499.

8. Le texte dit *Vendrilam urbem tunc opulentam juxta fluvium Marnae sitam*. C'est le Bollandiste S. DYCKIUS qui propose dans son commentaire le nom de Vendières (actuellement Aisne, arr. Château-Thierry, c. Charly). Cette localisation n'a d'ailleurs aucune importance.

roi et prophète (David), admirant la magnificence du Seigneur et l'excellence de ses œuvres, déclare (Ps. 76, v. 15) : «*Quel Dieu est aussi grand que notre Dieu ? Tu es le Dieu qui fais des merveilles, qui fais connaître ta puissance aux peuples*». En vérité, le Seigneur a fait connaître les merveilles de sa puissance à ce roi et à son peuple lorsque cette femme, contre l'usage habituel des accouchements, mit au monde sept fils, alors que, si une femme met au monde un enfant ou parfois deux, cela nous plonge dans la stupeur et l'admiration⁹. Donc le roi, rendu muet par le caractère merveilleux de cet événement et par la nouveauté de cette naissance, se demandait en lui-même comment cela avait pu arriver. Soupçonnant que Licinia avait eu d'autres amants que lui-même, il ordonna de la garder encore plus sévèrement que de coutume et il lui interdit pendant un an toute conversation avec un homme, afin qu'aucun mauvais soupçon ne puisse s'élever.

Durant ce laps de temps, Cornelius, à son habitude, s'approcha de sa femme dans l'espoir d'avoir une descendance, et voici que les merveilles de Dieu sont manifestées par de plus grandes merveilles encore, puisqu'il engendra neuf fils, c'est-à-dire plus que la première fois. Lorsque fut accompli le temps de la naissance et que la reine les mit au monde tous en même temps, on avertit le roi. Songeant alors avec quel soin il avait gardée pendant tout un an et l'avait mise à l'abri de tout contact étranger, il comprit que ce n'était pas là le fruit d'un adultère, mais un miracle de la puissance divine. Et c'est ainsi, par la volonté de Dieu, que Cornelius qui avait vu un déshonneur dans la naissance en une fois des sept premiers fils transforma en gloire et en action de grâces la naissance des neuf suivants. Ce furent Lotharius, Patricius, Saturninus, Victorius, Landricus, Galbertus, Frambertus, Gundulfus, Donatianus. Le mystère n'est pas absent dans cette naissance d'abord de sept, puis de neuf enfants : en effet, ce que la grâce septiforme du Saint-Esprit avait réalisé pour sa gloire et son honneur, la Sainte-Trinité, qui se complait dans le chiffre neuf, l'a manifesté d'une manière plus merveilleuse encore par la suite, afin que le susdit roi se rende compte que rien n'est impossible à Dieu».

Nous ne nous attarderons par sur les impossibilités historiques de ce récit. Bien entendu, il n'existe pas de prince Aurelius qui aurait

9. «*Quae (= quaedam mulier) si unum tantum aut duos quarumdam more peperisset, stupendum satis et mirabile apud nos judicaretur*».

figuré dans la série des empereurs romains en troisième place après Auguste et en septième position avant Dèce. Il n'existe pas davantage de prince Cornelius qui aurait reçu le diadème en Gaule¹⁰. L'affirmation fortement soulignée que «rien n'est impossible à Dieu» mérite un peu plus d'attention, car c'est un des principes d'explication les plus familiers du Moyen Age, principe religieux parfaitement respectable et, si l'on est croyant, parfaitement juste, mais qui évidemment ne peut servir de justification a priori pour toutes les fables.

Restent deux points importants qui font précisément l'objet de notre recherche : le fait des naissances multiples et l'attitude qu'on avait devant ce phénomène, attitude qui pouvait aller de l'accusation d'adultère à la reconnaissance d'une intention divine. Bien entendu, ces problèmes ne peuvent se comprendre que si l'on dispose d'un certain nombre de précédents ou de parallèles qui permettent d'élargir la documentation et empêchent de verser dans la généralisation hâtive. Le matériel nous a été fourni par un ouvrage du XVI^e siècle, le *Theatrum humanae vitae* du médecin suisse Théodore Zwinger¹¹, une compilation anecdotique fort curieuse, qui contient précisément un article sur les naissances multiples. Comme l'auteur cite ses sources d'une manière au moins générale, il est possible dans un certain nombre de cas de retrouver les témoignages originaux qu'il a en vue et c'est sur ceux-ci qu'à notre tour nous allons raisonner. Les Bollandistes dans les *Acta sanctorum* avaient déjà signalé cet ouvrage, mais ne s'étaient pas souciés de l'exploiter, puisqu'ils ne s'attachaient qu'à la seule question de la véracité de la *Vita Donatiani*. Si au contraire on s'intéresse aux traditions plus ou moins légendaires qui peuplaient l'imaginaire d'une époque, il y a beaucoup à prendre dans ce catalogue.

Nous classerons ces informations sous les deux rubriques citées plus haut : le fait des naissances multiples et l'interprétation populaire ; mais naturellement ces deux aspects sont souvent associés dans les mêmes textes et nous serons amené à revenir plusieurs fois sur les mêmes auteurs.

10. Il suffit ici de se reporter aux *Acta sanctorum*, p. 499.

11. TH. ZWINGER, *Theatrum humanae vitae*, Basiliae, 1586, t. I, p. 410 (d'après la division de l'ouvrage, vol. II, livre V).

Sur le premier point l'autorité la plus ancienne et la plus vénérée est celle d'Aristote (IV^e s. avant J.C.) qui dans *Histoire des animaux*¹² déclare que le nombre maximum d'enfants qu'une femme peut avoir en même temps est de cinq. Il cite même le cas extraordinaire d'une femme qui en quatre accouchements mit au monde vingt enfants ; chaque fois en effet elle aurait en cinq jumeaux. Tous les amateurs de curiosités naturelles sont revenus sur ce problème. Ils peuvent le faire en répétant purement et simplement les informations d'Aristote, comme Antigone de Caryste¹³ au III^e s. avant J.C. ou Aulu-Gelle au II^e s. après J.C.¹⁴. Ou bien ils poussent le maximum des jumeaux jusqu'à sept ou même neuf, en se couvrant parfois de l'autorité d'Aristote apparemment cité de mémoire et inexactement. Voici le texte du géographe Strabon (I^{er} s. av. J.C.) qui ne manque pas de saveur¹⁵ : «Il n'est pas rare non plus de voir les femmes en Egypte accoucher de quatre enfants en même temps. Aristote cite même le cas d'une femme (égyptienne) qui serait accouchée en une fois de sept enfants et, à ce propos, il exalte lui aussi les vertus fécondantes et nutritives des eaux du Nil, les attribuant à l'espèce de coction modérée que les feux du soleil exercent sur elles, et qui en leur laissant leurs principes nourriciers, les dépouille par l'évaporation de toute principe inutile...» (on serait tenté d'ajouter : «Et voilà pourquoi votre fille est muette»). Pline l'Ancien (qui mourut en 79 après J.C.) signale de son côté, en s'appuyant sur l'écrivain Trogue-Pompée la naissance de sept jumeaux en Egypte¹⁶.

Ces records se retrouvent dans les sources médiévales, dans un contexte de plus en plus légendaire. Voici, par exemple, ce que Paul Diacre l'historien des Lombards (mort peu après 787) croit savoir sur

12. ARISTOTE, *Histoire des animaux*, VII, 4, édition et traduction P. LOUIS, Belles Lettres, t. II, Paris, 1968, p. 143.

13. Antigone de Caryste vivait sous Ptolémée Philadelphe (285-247 av. J.C.). Il reste de lui des *Historiae mirabiles*. Voir ANTIGONI CARYSTI, *Historiarum mirabilium Collectanea*, Lugduni Batavorum, 1619, pp. 89-91.

14. AULU-GELLE, *Les nuits attiques*, éd. et trad. R. MARACHE, Les Belles Lettres, Paris, 1978, pp. 148-149.

15. STRABON, *Géographie*, trad. A. TARDIEU, Paris, 1880, t. III, pp. 216-217 (= Livre XV).

16. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre VII, 33, éd. et trad. R. SCHILLING Les Belles Lettres, Paris, 1977, pp. 48-49.

l'origine du second roi de ce peuple, nommé Lamissio¹⁷. «En temps là (*c.a.d. vers la fin du Ve s.*), une courtisane qui avait mis au monde en une seule fois sept enfants se montra une mère plus cruelle qu'une bête féroce et les jeta dans une piscine pour les tuer. Si une telle naissance paraît impossible à quelqu'un, qu'il relise les histoires des Anciens et il y trouvera des cas où une femme a accouché non seulement de sept, mais même de neuf enfants ; et il est bien certain que de telles choses se sont produites surtout en Egypte, Il arriva donc que le roi Agelmundus (*le premier roi des Lombards après la période des ducs*) passant pas là arriva près de la piscine. Ayant arrêté son cheval, il considéra avec étonnement ces malheureux enfants en les retournant de côté et d'autre avec la lance qu'il tenait à la main. Soudain l'un de ceux-ci, en levant la main, saisit la lance royale. Le roi, touché de pitié et admirant profondément ce fait, proclame qu'il aura un grand avenir. Il le fait sortir aussitôt de la piscine et ordonne de l'élever avec soin. Et comme dans leur langue «piscine» se dit «lama», il imposa le nom de «Lamissio» à celui qu'il en avait tiré. Et comme avec l'âge, celui-ci devint un vigoureux jeune homme et se révéla très fort à la guerre, il reçut les rênes du royaume après la mort d'Agelmundus». Le grand chroniqueur du XIe s. Sigebert de Gembloux reprend exactement le même récit à propos de ce Lamissio, mai il semble insinuer que c'est la propre femme du roi Agelmundus qui aurait eu ainsi sept enfants et aurait voulu les exterminer¹⁸.

Ce dossier de singularités pourrait facilement être étoffé et nous réservons pour la fin de notre exposé le parallèle le plus frappant avec l'histoire de Saint-Donatien. Toujours est-il que ces phénomènes naturels — réels ou imaginaires — plongeaient l'opinion dans la perplexité. On cherchait spontanément à les interpréter en y découvrant tantôt une bénédiction divine, tantôt un signe néfaste annonciateur de catastrophes. Parfois même — nous le savons déjà — on y voyait le fruit de l'adultère : interprétation fâcheuse facilitée par l'ignorance des mécanismes exacts de la génération. Toute une chaîne de textes illustrent ces positions depuis la plus haute Antiquité.

17. PAUL DIACRE, *De gestis Langobardorum*, ch. XV, P.L., t. 95, c. 453.

18. SIGEBERT DE GEMBLOUX, *Chronica*, P.L., t. 160, c. 91 (sous l'année 479).

Voici, pour commencer, comment Hésiode (VIII^e s. av. J.C.) dans sa *Théogonie* raconte la naissance des neuf muses, issues des amours de Mnémosyne et de Zeus¹⁹ : «A elle (Mnémosyne) neuf nuits durant, s'unissait le prudent Zeus, monté, loin des Immortels, dans sa couche sainte. Et quand vint la fin d'une année et le retour des saisons, elle enfanta neuf filles au cœur pareil, qui n'ont dans leur poitrine souci que de chant et gardent leur âme libre de chagrin». On voit sans qu'il soit besoin d'insister comment le même raisonnement pouvait conduire à l'accusation d'adultère en cas de naissances multiples. Dans le même sens on peut citer la fameuse fable qui est à la base de *l'Amphitryon* de Plaute, puis de Molière. Alcmène, trompée par Zeus ou Jupiter, qui a pris l'espace d'une nuit la forme de son mari, met finalement au monde deux jumeaux, dont l'un Iphiklès est le fils du véritable Amphitryon, tandis que l'autre, Héraklès, est le rejeton du roi des dieux. Et immédiatement ce enfant du prodige donne des preuves de son origine en étranglant deux serpents²⁰. Cette légende est reprise au III^e siècle après J.C. par le compilateur Solin, qui lui donne un crédit nouveau à l'aide d'un autre exemple : une femme qui à la suite d'un adultère aurait accouché de deux jumeaux provenant de pères différents, comme le prouvait indubitablement, paraît-il, la ressemblance physique²¹.

L'interprétation favorable est attestée par plusieurs textes. C'est ainsi qu'Aulu-Gelle dans le passage déjà utilisé²² cite le cas d'une servante de l'empereur Auguste, qui dans le pays de Laurente mit au monde cinq jumeaux. Les enfants étant morts peu après ainsi que la mère, l'empereur lui-même fit faire un monument où se trouvait consignée toute cette histoire. L'historien grec Phlégon, qui vivait également au II^e s. comme Aulu-Gelle, raconte un trait de générosité semblable de l'empereur Trajan : il aurait fait élever à ses frais les cinq jumeaux d'une femme d'Alexandrie²³. La note péjorative en

19. HÉSIODE, *Théogonie*, vers 52-64, éd. et trad. P. MAZON, Les Belles Lettres, 1928, p. 34.

20. PLAUTE, *Œuvres*, t. I, éd. et trad. A. ERNOUT, Les Belles Lettres, 1932, Acte I, sc. 2 et Acte V sc. 2.

21. CAIUS JULIUS SOLIN, *Polyhistor*, trad. fr. M.A. AGNANG, Paris, 1847, p. 45.

22. Voir plus haut note 14.

23. PHLÉGON DE TRALLES, *De mirabilibus et longaevis libellus*, Basilae, 1568.

revanche est fournie par Pline l'Ancien, puisque, à l'en croire, la naissance à Ostie de quatre enfants dans un seul accouchement aurait sans aucun doute (*haud dubie*) annoncé la famine qui survint par la suite. Solin, après lui, reprend la même interprétation²⁴.

Nous pouvons maintenant en venir à une histoire médiévale, fort jolie, qui rassemble en seul tout les différents traits relevés jusqu'ici. Elle a aussi l'avantage de présenter des ressemblances intéressantes avec la légende de Saint-Donatien. Ce récit vise à expliquer l'origine de l'abbaye de Weingarten, au nord du lac de Constance et à rendre compte en même temps du nom de *Welfen* que portait la fameuse famille maîtresse de ces lieux. La date de cette tradition est assez indistincte, probablement tardive. En tout cas, elle se trouve rapportée en 1551 dans l'ouvrage d'un historien allemand, Gaspard Bruschius²⁵. On verra, à la fin de notre texte la façon non dénuée d'humour dont l'auteur parle de ses sources.

Donc aux environs de 800 vivait la noble dame Irmentrude, épouse d'Isembart, comte d'Altdorf. Or il arriva que «la noble dame Irmentrude apprit qu'une pauvre femme du bourg d'Altdorf avait mis au monde trois fils en même temps ; elle lui déclara que sans la souillure de l'adultère il était impossible d'avoir en même temps tant d'enfants de son mari. En conséquence elle était adultère et digne du châtimement de ce crime. Mais l'année suivante, la comtesse devint enceinte et mit au monde en même temps, hors de la présence de son mari, douze enfants très petits. Frappée de terreur à la pensée qu'on pourrait à son tour la considérer comme adultère, elle ordonna de sauver seulement un fils et d'aller jeter tous les autres dans la rivière voisine. Une servante les porte donc jusqu'à ce courant nommé *Scherzium*²⁶ ; mais par hasard, ou plutôt par une volonté de Dieu, elle est abordée en route par le seigneur d'Altdorf, le vrai père des enfants, qui lui demande ce qu'elle porte. Elle répond que ce sont des petits chiens. «J'aimerais voir, dit le seigneur, si quelques uns d'entre eux ne me conviendraient pas et ne seraient pas bon à conserver». La servante refuse de montrer ce qu'elle porte et même

24. Pour Pline voir note 16, pour Solin note 21.

25. GASPARD BRUSCHIUS, *Monasteriorum Germaniae praecipuorum ac maxime illustrium centuria prima*, Ingolastadii, 1551, p. 158.

26. Peut-être le Schussel, qui passe précisément près de Weingarten ?

reproche au seigneur de vouloir regarder quelque chose de malpropre. Celui-ci insiste et finalement découvre les onze enfants, tout petits à la vérité, mais fort bien constitués. Il demande donc leur origine. Ayant alors appris de la servante tout l'histoire et la raison qui avait poussé à les sacrifier, il décida que ces enfants, ou plutôt «ces petits chiens» (que, nous autres Allemands, nous appelons dans notre langue *Welphen*)²⁷ soient confiés à un artisan du voisinage pour les élever et les éduquer. Il ordonna aussi à la servante de retourner près de sa maîtresse et de lui dire que les enfants avaient été jetés à la rivière.

Six ans s'étant écoulés, il fait venir au château ces enfants soigneusement vêtus et demande à son épouse si elle les reconnaît. Celle-ci se souvenant des nouveaux-nés portés à la rivière, se jette aux pieds de son mari et lui demande pardon. Il le lui accorde et, en signe de gratitude pour cette nombreuse descendance miraculeusement sauvée, il fait construire dans le bourg d'Altdorf un monastère de moniales destiné à servir de témoin perpétuel de ce fait. Telle est l'origine, tel est le véritable début de cette maison religieuse²⁸. Nous tenons tout cela, non pas de vieux textes écrits (en effet, qu'est-ce qu'ont relevé, ou plutôt qu'est-ce que n'ont pas négligé de relever les écrivains somnolents et paresseux de ces temps lointains ?) ; non, nous tenons tout cela de la relation véridique de nombreux vieillards qui déclaraient avoir entendu ce récit de leurs parents et de leurs ancêtres²⁹.

27. All. *Welf*, anglais *Whelp*, néerlandais *Welp*, «petit chien», ce qui correspond au latin *catulus*. Visiblement toute cette histoire a été imaginée pour expliquer le patronyme des *Welf* (Guelfes) qui paraissait étrange. Th. Zwinger (cf. note 11) utilise le texte de Bruschius, mais dramatise à sa manière ce problème du nom. Au moment où le père présente à sa femme les onze enfants rescapés, il déclare «que ces onze ne seraient pas appelés comtes d'Altdorf, mais selon la parole prophétique de la femme qui leur avait sauvé la vie, des *Welfen*». Pour les autres étymologies tout aussi fantaisistes du nom de *Welf*, voir plus loin la note 29.

28. En fait cette abbaye de moniales fut fondée en 934 sur un bien patrimonial des *Welf*, donc bien après l'apparition de cette célèbre famille (premier représentant assuré : *Welf Ier*, mort avant 825). Cette maison passa en 1056 à des moines bénédictins. Cf. G. TADDEY, *Lexikon der deutschen Geschichte*, Stuttgart 1979, p. 1268 et 1271.

29. Nous voulons voir une pointe d'humour derrière une telle déclaration ! Il est intéressant de rapprocher de ce récit de Bruschius un passage de *l'Historia Welforum Weingartensis* (fin XIIe s.) destiné lui aussi à expliquer le nom de *Guelfe* (*M.G.H.*, SS., t. 21, p. 458) : «Ceci dit, expliquons ce que nous avons appris des débuts du nom

Après ce tour d'horizon, il est possible de porter un jugement plus exact sur la légende de Saint-Donatien, si étrange à première vue. Ce n'est qu'un cas parmi beaucoup d'autres ; tous ses éléments se retrouvent ailleurs dans la riche tradition des phénomènes naturels, authentiques ou fabuleux. Il en est ainsi pour les naissances multiples à répétition (déjà signalées en Egypte), pour l'importance donnée aux chiffres sept et neuf (souvent attestés précédemment et rendus ici plus significatifs encore par des rapprochements symboliques), pour l'accusation d'adultère (qui fournit dans plus d'un cas le ressort de toute l'histoire). Et l'on s'aperçoit que ce patrimoine de *mirabilia* était largement connu des clercs du Moyen Age, qui pouvaient le réutiliser à des fins édifiantes.

Il vaut la peine de s'attarder un instant sur l'accusation d'adultère. Jean Devisse, dans sa thèse sur *Hincmar, archevêque de Reims*³⁰, s'est longuement étendu sur l'affaire du divorce de Lothaire II, dont le prélat eut à s'occuper. Il montre à ce propos comment «le climat

de Guelfe, objet de fréquentes recherches. On dit qu'un très ancien membre de cette famille épousa la fille d'un sénateur romain nommé Catilina et en eut un fils nommé également Catilina (*ce mot peut à la rigueur passer pour un diminutif de «catulus»*). Comme ce mot en allemand se dit Guelf, l'usage s'établit de suivre la langue du pays, d'abandonner le nom romain et de nommer cet enfant à la manière allemande «Guelf». Selon d'autres, comme un membre de cette famille séjournait auprès de l'empereur, sa femme lui donna un fils ; elle envoya donc un messager à son mari pour le rappeler auprès d'elle. A cette heureuse nouvelle, celui-ci annonça son départ à l'empereur, sans lui indiquer pourtant la cause. Mais l'empereur comprenant bien l'affaire le tourna en ridicule : «Pour un petit chien qui vient de vous naître (*pro guelfo qui vobis natus est*), vous vous hâtez de retourner ?» Mais alors le père de dire : «Le nom que vous avez donné à ce petit enfant, vous devrez le lui donner plus tard ouvertement. A moins que Dieu n'en décide autrement, vous devrez le lever des fonts baptismaux sous ce nom» (*Notons en effet qu'en attribuant un nom au nouveau-né l'empereur, à son insu avait joué le rôle du parrain*). Ce qui se réalisa. D'autres enfin supposent que les deux choses sont vraies à la fois. Ils disent que le nom, après avoir été inventé comme on l'a vu plus haut, tomba ensuite dans l'oubli et fut finalement ressuscité par l'empereur. De cette manière un nom qui fut à l'origine abominable à tous devint finalement naturel et acceptable pour cette famille». Comme on le voit, le récit de Bruschius représente une tradition tout à fait différente et tout aussi arbitraire. Il est curieux de constater que cette abbaye de Weingarten possédait dès le XIe siècle une relique du Saint-Sang. C'est un point de contact supplémentaire avec Bruges, cf. H. ROMMEL, «Notice sur la relique du précieux Sang de Jésus-Christ à Weingarten (Wurtemberg). Sa présence à Bruges au XIe siècle», *Annales de la société d'emulation...*, t. 40, 1890, pp. 1-41.

30. J. DEVISSE, *Hincmar, archevêque de Reims 845-882*, Genève, Droz, 1975-1976, 3 vol., ici, t. I, p. 376.

d'irrationalité et d'ignorance» qui entourait les questions sexuelles compliquait à loisir les problèmes moraux et canoniques posés par le mariage. Dans un temps où l'on attribuait volontiers l'impuissance du mari à un charme magique, on pouvait de même — comme le fait le «prince Cornelius» de notre récit — supposer autant de pères différents aux sept jumeaux dont sa femme avait accouché. L'ignorance où l'on était des mécanismes exacts de la génération favorisait tous les phantasmes, et c'est encore un point où notre texte apporte son témoignage.

SAMENVATTING

Middeleeuwse legenden over veelvuldige geboorten. Nopens een eigenaardige passus in de *Vita Donatiani* (12de eeuw)

Men herinnert zich het geval van de zesvoudige geboorte te Blankenberge in 1983. Dergelijke zeldzame gebeurtenissen wekken de verwondering op en laten dikwijls sporen na in geschriften. Dit is het geval in de legendarische *Vita Donatiani*, waarin verhaald wordt, dat Licinia, de vrouw van prins Cornelius, hem zeven jongens tegelijk schonk, en nadien nogmaals negen jongens tegelijk, waaronder Donatianus, de latere bisschop van Reims, † 14.10.389 (?). Na de eerste veelvuldige geboorte vermoedde Cornelius overspel en de tussenkomst van meerdere vaders. Hij liet zijn vrouw streng afzonderen. Wanneer zij toch nogmaals aan negen jongens samen het leven schonk, was hij overtuigd van haar goede trouw en schreef het twee maal herhaald wonder toe aan Gods machtig ingrijpen, terwijl hij een symbolische betekenis hechtte aan de getallen zeven (de zeven gaven van de H. Geest) en negen (de driemaal heilige Drieëenheid). Dit eigenaardige verhaal vindt men in de letterkundige overlevering van dergelijke natuurfenomenen, — echte of tabelachtige, — aanwijsbaar tot in de bijzonderheden : veelvuldige geboorte bij herhaling, getallensymboliek, beschuldigingen van overspel. Uit het rijke erfgoed van *mirabilia* werd door de middeleeuwse geestelijke graag geput tot aanwending in stichtende levensbeschrijvingen.

(Samenvatting : B. Janssens de Bisthoven)

